



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement
Service de l'environnement
Section Nuisances et Laboratoire

Departement für Mobilität, Raumentwicklung und Umwelt
Dienststelle für Umwelt
Sektion Umweltbelastung und Labor

Principaux polluants atmosphériques | Glossaire

Annexe au communiqué de presse du 26 août 2021

Les particules fines, le dioxyde d'azote et l'ozone figurent parmi les polluants les plus nocifs dans l'air.

Particules fines PM_{10} et $PM_{2.5}$

Les émissions primaires de particules fines (PM_{10} , $PM_{2.5}$ en référence à leur taille en micromètre) proviennent des constructions, de l'industrie, du trafic routier, des gravières et des carrières, de l'agriculture et, dans une moindre mesure, des ménages. Celle des $PM_{2.5}$ est significative et plus critique que les PM_{10} car, en raison de la plus petite taille de ces particules, les voies respiratoires sont atteintes en profondeur. Elles ont un impact plus sévère sur le système cardiovasculaire et le risque de cancer.

Dioxyde d'azote NO_2

Il s'agit d'un polluant atmosphérique produit par la combustion de combustibles et de carburants principalement dans l'industrie, la circulation routière et par les chauffages en hiver. Les valeurs mesurées sont plus élevées dans les agglomérations à fort trafic.

Ozone O_3

L'ozone proche du sol ou le smog estival se forment sous l'effet d'un rayonnement solaire intense et par la chimie de précurseurs gazeux, principalement le NO_2 et les composés organiques volatils (COV). L'ozone a un impact négatif sur la santé humaine, la végétation, les cultures et les matériaux.

Ammoniac gazeux NH_3

Le NH_3 est le principal agent azoté nuisible à divers écosystèmes sensibles présents en Valais comme les forêts de résineux, les mousses et lichens et les marais. La source prédominante de ce polluant est le secteur agricole et des élevages d'animaux.

